

Étude originale 1997, publiée par l'« Académie de Vaucluse », texte révisé en 2015 et 2019.

La vie peu édifiante
d'Antoine LASCARIS DE TENDE

**Évêque de Riez et de Beauvais,
Prévôt de Notre-Dame des Doms d'Avignon,**

Habitant de Barbentane

1473-1546

Par Denis MARTIN

Texte révisé en 2015 et 2019



Hôtel particulier de Riez, « Antoine » s'est-il fait représenter lui-même ici ?

Avertissement

L'étude originale a fait l'objet d'une conférence à l'Académie de Vaucluse en 1997. Des sources nouvelles sont venues depuis lors compléter et préciser mes connaissances.

Grâce à un heureux contact internet avec M. May, citoyen étasunien de Pittsburgh, j'ai appris que Jeanne Bonne dite de Fresnes, maitresse d'Antoine Lascaris de Tende était en fait initialement mariée à Antoine I^{er} de Castellan, habitant de Barbentane (Mas Massaudy) et propre chambellan de l'évêque ! Elle avait de son mari un fils, Antoine II de Castellan (apothicaire de Claude de France, duchesse de Lorraine). M. May est descendant de Jeanne et d'Antoine II. Le précieux « Armorial général de Lorraine et du Barrois » dont il m'a communiqué une page révélatrice nous apprend en plus que Jeanne était sœur du fameux Pierre Bon, capitaine de galères, gouverneur de Marseille et protégé de la famille des Lorraine.

Il manquait aussi à mon étude de 1997 la connaissance du palais que se fit construire l'évêque dans sa bonne ville de Riez (Alpes-de-Haute-Provence) : l'Hôtel de Mazan. Cet édifice dans la Grande Rue, classé Monument Historique en 1988, est en cours de restauration en vue d'en faire un Musée. Il est particulièrement remarquable par ses décors en gypserie, notamment dans le grand escalier. En quelque sorte un bestiaire médiéval ! On y voit inscrite la date de 1523 et la marque de son propriétaire, « Antoine », ainsi que les armes des LASCARIS. On sait, ou l'on apprendra, que ses pérégrinations et sa vie agitée l'empêchèrent d'y demeurer souvent !

Merci à Fabienne GALLICE, alors en charge des travaux, de m'en avoir ouvert les portes pour une visite privée passionnante.

Le texte ci après prend en compte ces nouvelles données.

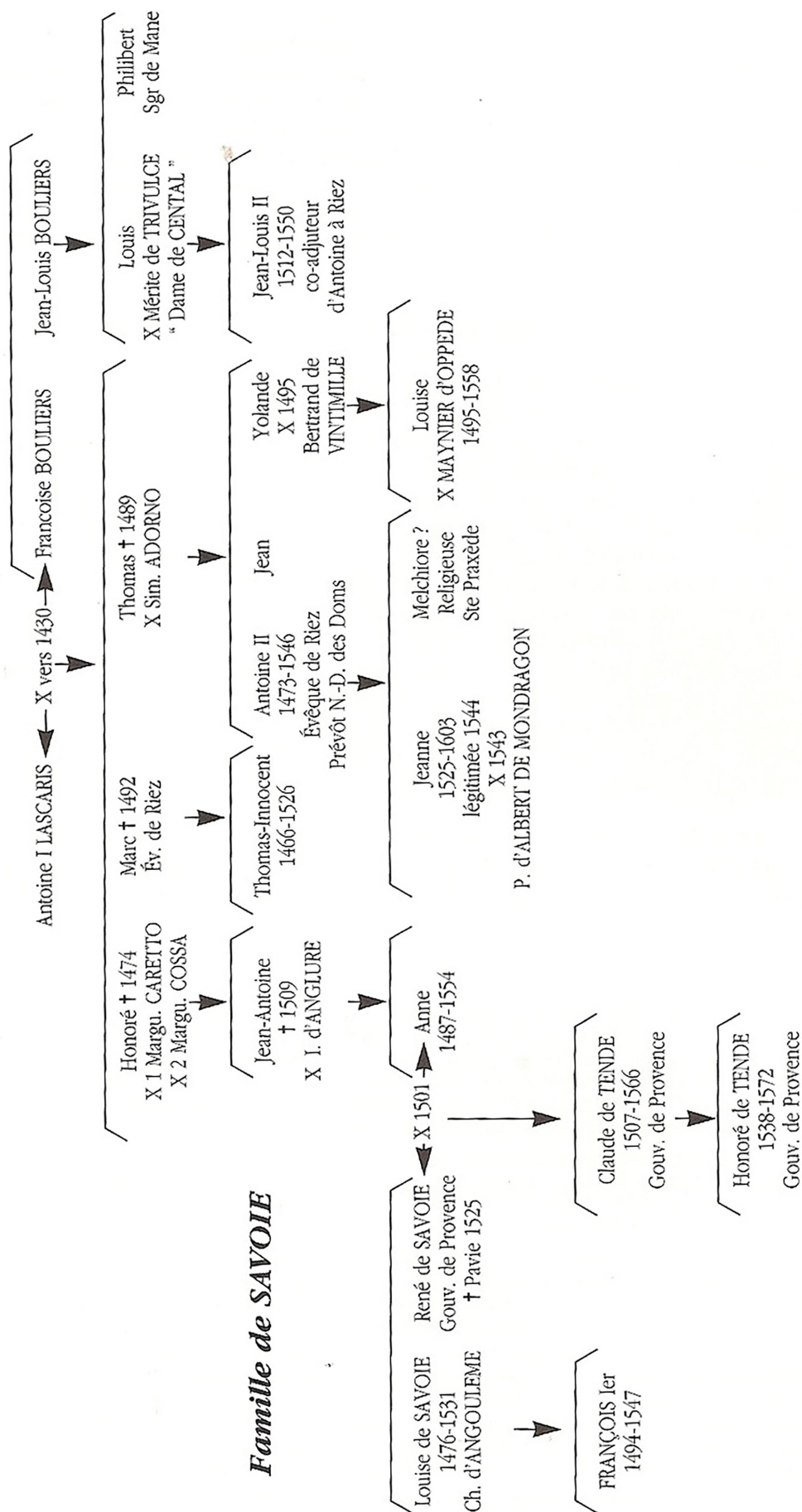
Denis MARTIN

Mai 2019

ARBRE GÉNÉALOGIQUE DES PRINCIPAUX PERSONNAGES

Famille LASCARIS

Famille BOULIERS



N.... Bon.....	
Antoine I de Castellan dit « du Château » ou « Castro » 1485- 1552 Capitaine du château des archevêques de Barbantane en 1534 et 1540 X1 Jeanne Bonne (dite de Fresnes) X2 vers 1520 Louise de Guibert (+1562) d'où : De X1 ?	Jeanne Bonne (de Fresnes) Maitresse d' Ant. Lascaris de Tende. 1478 - 1546 Pierre Bon de Mévouillon 1498-1578 X vers 1540 Marguerite de Robin de Graveson
Antoine II Noble lorrain conf.1583 Apothicaire de la reine Claude de France (+1575) (X Charles III Duc de Lorraine)	Honoré Médecin de Catherine de Medicis Henri II et Charles IX + 1569 St Jean d'Angely Louise 1523 ?1574 X 1553 Louis du Laurens Médecin Jeanne (Bonne) de Tende ° vers 1523 ? légitimée 1544 - +1603 X 1543 Paul d'Albert de Mondragon +1604 Melchione Prieure de Ste Praxède Avignon Claude-Antoine + 1618 ? X 1600 Béatrice de Coligny

Essai de reconstitution des liens possibles entre les Castellan, Bon (Bonne) et Lascaris

Antoine I de Castellan, habitant le mas Massaudy à Barbentane (quartier de Terrefort) était chambellan d'Antoine Lascaris de Tende. Il fut après capitaine du château des Freres), capitaine de galères, gouverneur de Marseille et protégé du Cardinal de Lorraine.

Antoine II de Castellán serait donc leur fils. Il fut noble lorrain confirmé en 1583 par Charles III de Lorraine et apothicaire de Claude de France (1547-1575), fille d'Henri II et épouse du duc Charles III de Lorraine. Il épousa Barbe Bouveron dont le père fut anobli en 1583.

Antoine Lascaris de Tende, en plus de son titre d'évêque de Riez, avait obtenu en 1517 celui de prévôt des chanoines de N.D. des Doms(Avignon) et, de facto, prieur-décimateur de Barbentane) . Il prit Jeanne Bonne de Fresnes pour maîtresse vers 1520 et en eut une fille d'abord dite « Jeanne Bonne » à sa naissance à Barbentane en 1523 ou 1524 puis « Jeanne Lascaris de Tende » lors de sa légitimation par François Ier lui-même en 1544. C'est en 1542 ou 1543 que cette jeune femme épousa Paul d'Albert de Mondragon dont elle n'eut pas d'enfants.

Antoine I de Castellani semble donc être remarié avec Louise de Guibert peu après 1520 (peut être celle dite à Barbentane « Madame de Riez ») qui lui aurait donné au moins un fils Honoré, fameux médecin mort en 1569 au siège de St Jean d'Angély et une fille Louise mariée à Louis du Laurens médecin d'Arles.

Pierre BON, était un fameux marin, souvent chargé de missions par Catherine de Medicis ou par la famille « Lorraine ». Il était marié avec Marguerite de Robin dont le

Prologue

Ou comment les VINTIMILLE devinrent des LASCARIS au temps des Croisades.

Un jour de l'année 1261, bien loin d'imaginer le destin qui l'attendait, Guillaume-Pierre, des Comtes de VINTIMILLE et de TENDE arrivait en vue de Constantinople, à la tête d'une petite flotte génoise. La République de Gênes avait en effet décidé d'apporter son concours à Michel PALEOLOGUE, qui, profitant de la mort de l'Empereur Théodore LASCARIS⁽¹⁾, venait de prendre le pouvoir et récupérait à son profit un Empire byzantin en lente décomposition.

L'usurpateur avait massacré la famille du Régent et fait effacer la vue du monde à l'enfant héritier des LASCARIS en l'aveuglant par une lame de sabre incandescente.

Il eut pour les grandes sœurs de l'enfant un projet plus aimable : il les offrit en mariage à des seigneurs chargés de les emmener au diable ! C'est ainsi que Guillaume-Pierre de VINTIMILLE se vit attribuer Eudoxe LASCARIS avec laquelle il rembarqua, substituant ainsi aux plaisirs de la guerre ceux, bien préférables, de l'amour !

De cette union naquit un fils, Jean, qui, séduit par le nom et les armes de sa mère⁽²⁾, décida de les conserver et fut ainsi tige d'une branche bien à part dans la généalogie des LASCARIS⁽³⁾.

Ainsi donc surgirent les « nouveaux LASCARIS » des Comtes de Tende et de Vintimille.

(1) Théodore II LASCARIS, mort en 1259 avait eu sa vie durant des rapports mouvementés avec Michel PALEOLOGUE, son homme de confiance, à plusieurs reprises rejeté, mais toujours repris. Théodore n'était pas non plus en reste de cruauté : il avait un jour fait enfermer la sœur de PALEOLOGUE dans un sac rempli de chats sauvages mis en fureur par des coups d'épingles. Michel PALEOLOGUE après avoir supprimé le régent, reprit Constantinople et sa dynastie dura deux siècles avant de disparaître sous les coups des ottomans.

(2) Eudoxe, quand elle fut veuve, partit pour l'Aragon avec ses trois filles, et continua vainement à faire valoir ses droits sur l'empire byzantin. Jean, et son cadet Jacques, vécurent en leurs fiefs.

(3) Des LASCARIS, descendants des Empereurs par les hommes, se répandirent en Europe orientale (Pologne et Grèce notamment) ainsi qu'en Italie, et même en France ; nous verrons ainsi plus loin un Jean-André LASCARIS à la cour de France. Ils conservèrent pour blason le fameux aigle éployé à deux têtes que les LASCARIS DE TENDE et de VINTIMILLE écartelèrent avec leurs propres armes (voir l'armorial de Riestap).

NOSTRADAMUS, en son Histoire de Provence, mentionne ces LASCARIS provençaux du XV^e siècle comme ayant, je cite, « *produit des Empereurs Grecs* ».

C'est, comme on le voit, un raccourci un peu flatteur.

Les nouveaux LASCARIS et les BOULIERS au XV^e siècle

Revenons au XV^e siècle, en l'an 1473. Sept frères LASCARIS, on ne décomptait guère les filles en ce temps là, fils d'une prolifique Françoise BOULIERS⁽⁴⁾, occupent des places éminentes en Provence, et surtout :

- Honoré, l'aîné, Grand Chambellan du Roi René qui le comble d'honneurs et de biens ;
- Marc, évêque de Riez depuis 1463, conseiller du même Roi ;
- Thomas LASCARIS, seigneur de Châteauneuf-les-Grasse et de Riez⁽⁵⁾.

Pour son premier accouchement, Simonette ADORNO, l'épouse de Thomas, est venue s'installer chez les BOULIERS, Seigneurs de Mane⁽⁶⁾ et possesseurs en ce village d'une magnifique « Citadelle » dont le propriétaire actuel a fait une méritoire

(4) Cette Françoise de BOULIERS, dite « Mme FRANCHE », fille de Louis I^{er} de BOULIERS marié à Eleonor de SALUCES, fut probablement une bâtarde reconnue. Louis fut le premier BOULIERS à s'installer en Haute Provence par achat à Hélène d'ENGHIEN en 1429 du Vicomté de Reillane (dont Mane).

(5) Les sept sont dans l'ordre : Honoré déjà vu, Guillaume, Pierre et Georges sont chartreux, autre Pierre est seigneur d'Antibes et Gouverneur de Grasse, Marc et Thomas déjà vus. Ils étaient fils d'Antoine I^{er} du prénom et leur mère était donc Françoise de BOULIERS, dite « Madame FRANCHE ». C'est par erreur que certains auteurs, dont le Père d'ANSELME, font d'Antoine II un fils d'Honoré alors qu'il est bien de Thomas.

(6) Le lieu de naissance d'Antoine LASCARIS, Mane, est cité dans « CLAPIERS-COLLONGUES, Marquis de BOISGELIN, Chronologie des Officiers des Cours souveraines de Provence » (1904), dans MASSON, Dictionnaire de Biographie des Bouches du Rhône (1931) et dans « FISQUET, La France pontificale, Tome VII, Digne et Riez, 1^{ère} partie, p.577 » (ouvrage du XIX^e). On doit considérer la « Citadelle » comme lieu quasi-certain pour cette naissance car la Maison de Miravail à Mane, construite par les BOULIERS, est très postérieure (1572). La citadelle était alors propriété d'Antoine-René de BOULIERS, Vicomte de Reillane et Seigneur de Mane, grand oncle d'Antoine LASCARIS. En effet quand Simonette ADORNO, la femme de Thomas LASCARIS, accoucha à Mane, en principe en 1473 (voir note n°2 du chapitre suivant), Louis I^{er} de BOULIERS, précité (voir note n°1 supra), qui avait testé en 1459, était probablement mort et c'est donc son fils cadet Antoine-René qui était héritier des biens provençaux. Antoine-René, qui eut aussi la Tour d'Aigues par son mariage avec Jeanne d'AGOULT, testera en 1519 et son neveu Philibert se vit alors offrir la seigneurie de Mane. Il la transmettra à son fils François, évêque de Fréjus, qui la vendra aux FORBIN-JANSON (1587). Voir en annexe la généalogie des BOULIERS et leur lien avec les LASCARIS.

restauration⁽⁷⁾. L'enfant qui vient au monde, répondant au prénom d'Antoine, sera probablement baptisé dans le tout proche Prieuré de Salagon, ancienne propriété des Moines de Saint-André de Villeneuve-lès-Avignon⁽⁸⁾.

Par des alliances et des intrigues judicieusement nouées, et par un népotisme exemplaire, les familles BOULIERS, originaire du Piémont, et LASCARIS, vont habilement faire fructifier leurs intérêts à partir de l'évêché de Riez, leur centre stratégique.

Après deux évêque du nom de Michel de BOULIERS, oncle et neveu, vint l'intermède d'un Carme avignonnais⁽⁹⁾, puis à sa mort, on attendait que cela, c'était donc Marc LASCARIS, l'un des sept frères qui avait repris le flambeau et la possession des « bénéfices » attachés à la jouissance du Diocèse !

Antoine LASCARIS de TENDE, 1^{er} épiscopat à Riez

Antoine LASCARIS DE TENDE a grandi. Adolescent, sans doute recueille t-il parfois les échos feutrés des conciliabules que tiennent ses parents quant aux bénéfices, aux faveurs et aux titres à se partager. Mais la génération des sept frères commence à vieillir !

- Thomas, le père d'Antoine, meurt en 1489 ;
- Honoré semble bien n'être déjà plus de ce monde, probablement épuisé par deux mariages avec autant de redoutables tigresses dont la dernière, fait exceptionnel, se vit attribuer le titre de « Capitainesse de Castellane » par le Roi René pour la plus grande surprise d'un historien de l'époque qui ajoute, point de vue que nous

(7) M. Georges BIETTRON

(8) La citadelle, dont les remparts sont en bon état, est du XII^e siècle ainsi que le Prieuré bénédictin voisin de Salagon fondé par les moines de Saint-André de Villeneuve-Lès-Avignon. Souvent endommagé et restauré, ce prieuré est actuellement le siège du Conservatoire du patrimoine ethnologique de la Haute Provence. Un Antoine de BOULIERS, marié à Françoise de FORBIN, édifiera plus tard en 1572, à Mane, le bel hôtel particulier dit de « Miravail », qui passera aux FORBIN-JANSON en 1587 ou 1588. En 1719 ils construiront le château de Sauvan.

(9) Il s'agit successivement de deux Michel de BOULIERS, respectivement oncle et frère de Louis déjà cité. Jean FASSI fut ministre général de l'ordre des Carmes en 1430 et évêque de Riez en 1450 ; il eut les plus grandes difficultés à se faire admettre par le chapitre de Riez ; il est inhumé devant l'autel des Carmes à Avignon.

ne sommes pas obligés de partager, « *malgré les imperfections de ce sexe* »⁽¹⁰⁾ ;

- Enfin Marc, prévôt de Notre-Dame de Vezzolano en Piémont, évêque de Riez depuis près de trente ans, dont la fortune semble immense et l'âge fort avancé, est prié, sans doute en un conseil de famille houleux, de donner sa démission. Malgré ses récriminations il devra se contenter du titre et des revenus de « Grand Vicaire » et d'une vague promesse de voir prise un jour en compte la candidature pour l'évêché de son fils très illégitime, Thomas-Innocent.

Le 4 juin 1490, c'est donc son neveu Antoine qui, a dix sept ans⁽¹¹⁾, prendra la place et son frère cadet Jean fera tant bien que mal un prévôt du chapitre. Quelques années plus tard, en 1497, pour cause de mariage⁽¹²⁾, ce Jean laissera la place de prévôt à Thomas-Innocent, le cousin bâtard qui ronge son frein en attendant le siège épiscopal promis et doit se contenter d'une Bulle l'autorisant à posséder des bénéfices « *malgré son défaut de naissance* ».

Innocent VIII, Pape affable, manquant de décision, mais pratiquant lui même le népotisme avec ardeur, ratifia le tout par des bulles que je pense authentiques, bien que soit découvert au Vatican vers cette époque un commerce de fausses « bulles » dont les auteurs, par une expéditive justice, seront pendus.

Antoine, débarrassé de l'oncle encombrant, trônant en sa cathédrale, sut dès lors que pour certains, dont il était désormais, tout était possible et permis.

Pour la petite histoire, rapportons qu'un des rares incidents de parcours dans la famille était le cas de la tante Beatrix LASCARIS, mariée au Duc de Milan, un VISCONTI ombrageux, qui l'avait fait proprement décapiter pour un adultère dont

(10) Ces deux épouses furent successivement :

- Marguerite de CARETTO des Marquis de Finale, proche parente du Grand Maître de l'Ordre de Malte ; elle était orgueilleuse, avide de pouvoirs, souvent violente et les LASCARIS eurent souvent à souffrir de ses actes ;
- Marguerite COSSA, « amazone », dit NOSTRADAMUS, dotée d'une grande virilité.

(11) « Gallia Christiana », affirme que la Bulle de nomination par INNOCENT VIII précise qu'Antoine LASCARIS avait alors dix sept ans. C'est cette indication d'âge qui nous conduit à dire qu'il est né approximativement en 1473. L'abbé FERAUD en supposant un âge de « dix ans » dans son ouvrage sur Riez se trompe probablement. Antoine eut pendant plusieurs années, avant d'avoir l'âge canonique, une tutelle souple d'Antoine de GUIRAMAND, évêque de Digne réputé pour sa sagesse.... une fois n'est pas coutume ! On lui doit les statuts de 1495.

(12) Mariage avec Catherine de CASTELLANE, fille de François. Elle mourra avant 1523.

les chroniqueurs affirment qu'elle ne l'avait point commis⁽¹³⁾...

On sait en vérité peu de choses sur l'activité de notre évêque adolescent, si ce n'est qu'après quelques années d'interruption, il fera reprendre en 1498 les travaux de construction d'une nouvelle cathédrale dans la ville basse de Riez, mais, sans doute soucieux de ne pas voir soustraire trop d'argent à son train de vie quotidien, il contribua largement à la démolition de l'ancienne cathédrale pour en récupérer les matériaux⁽¹⁴⁾ ! Il semble également avoir porté un souci particulier à la bonne tenue des « terriers » qui permettent de mieux saisir les impôts. A son crédit, pour être objectif, il faut porter la construction d'une léproserie en 1506, mais, ce fut sans doute une de ses petites manies : il en exigea des comptes rigoureux ! Il n'y a pas lieu de le lui reprocher !

Selon « Gallia », une épidémie de peste sévit à Riez en 1506 et Antoine, dont le courage n'est pas la qualité majeure, accompagné de son cousin Thomas-Innocent, courut s'enfermer au château de Montagnac, l'un de ses fiefs tout proche.

Le chapitre se remplit lentement, mais sûrement, de nouveaux membres de la famille.

Les nouveaux statuts du diocèse, datés du 18 octobre 1513, consacrent la mainmise familiale des TENDE : Antoine garde l'archidiaconat, Thomas-Innocent est prévôt, Pierre est sacristain et Honoré, chanoine. Seuls deux inconnus sont aussi signataires et les autres (cinq ou six) sont dits « absents »...

Vingt années plus tard, nous le verrons en son temps, le Pape approuvera ces statuts quand il aura une entrevue avec Antoine LASCARIS à Marseille en 1533 en précisant par écrit, selon BARTEL, qu'il constate l'heureuse adhésion « ...de la

(13) Philippe-Marie de VISCONTI épousa Beatrix, veuve d'un de ses grands capitaines. S'en étant « dégoûté », selon d'ANSELME, parce qu'elle était plus âgée que lui, il lui fit trancher la tête en 1418 pour un adultère faussement supposé avec un baladin. Après la mort de VISCONTI en 1447, les SFORZA s'emparèrent du Duché mais les ORLEANS qui descendaient de Valentine, sœur de Ph. M. VISCONTI, firent valoir leurs droits, prétention qui est à l'origine des guerres d'Italie commencées par LOUIS XII et poursuivies par FRANÇOIS I^{er}.

(14) Il y avait dès 1465 à Riez une chapelle Saint-Antoine située « place du marché aux porcs ». Elle fut transférée plus tard dans la cathédrale, peut-être pour éviter toute désobligeante association d'idées !

majeure et la plus saine partie des chanoines capitulairement assemblés » !

Notons aussi qu'il se fait donner en commende⁽¹⁵⁾ l'Archidiaconat (1505) et la Précentorie (1522) et complète sa collection de « bénéfices » avec les prieurés de Moustiers (1510), de Sainte-Catherine-de-Sorp (1499 ?) et de Notre-Dame de Lauris.

Au point où nous en sommes, nous pouvons ajouter sans nullement médire, quelques suspicions bien fondées sur la vie privée d'Antoine à Riez qui n'avait, selon « Gallia », rien à envier aux turpitudes de l'oncle Marc et de son fils Thomas-Innocent.

Leurs maîtresses et enfants, nous dit-on, étaient connus de tous.

« Le Roi est mon cousin » !

Le 1^{er} janvier 1515, Louis XII s'éteignait sans postérité et un heureux concours de circonstances comblait d'aise l'impatiente Louise de SAVOIE : son fils, désormais FRANÇOIS I^{er}, montait sur le trône !

La surprise fut aussi parfaitement divine pour Antoine LASCARIS de TENDE.

Un peu de généalogie va en expliquer le pourquoi.

Louise de SAVOIE avait un frère, le Prince René de SAVOIE, dit le « Grand Bâtard », et cet homme brillant, plus à l'aise à la Cour de France qu'à celle de Savoie, avait été nommé Gouverneur de Provence par Louis XII. Or, René de SAVOIE avait eu la providentielle idée d'épouser Anne LASCARIS de TENDE, nièce de notre évêque⁽¹⁶⁾ !

(15) Commende : fonction, ou bénéfice, attribuée provisoirement en attendant une nomination officielle.

(16) Voir l'arbre généalogique simplifié. Honoré LASCARIS, l'aîné des sept frères, qui avait testé en 1474, eut un fils Jean-Antoine (†1509), souvent qualifié d'illustre personnage, qui n'eut que des filles dont Anne à laquelle il voulait un grand destin. Il fut comblé par ce mariage en 1501 (et non 1498 comme le disent plusieurs auteurs). PANISSE-PAZZIS dans son « Histoire des Comtes de TENDE » rapporte longuement ce mariage où Antoine-René de BOULIERS fut témoin.

Ce dernier n'allait pas tarder à goûter aux fruits de sa glorieuse parenté : quelques mois après le sacre du Roi, il est nommé « Conseiller Clerc au Parlement de Provence »⁽¹⁷⁾ et « Lieutenant Général du Gouverneur de Provence », faisant tomber ainsi dans son escarcelle quelques glorieux titres qui lui permettait, je cite FISQUET, d'accumuler des pouvoirs spirituels, civils et judiciaires.

Auréolé de la gloire acquise à Marignan, FRANÇOIS I^{er} est triomphalement accueilli en Provence et à Avignon en février 1516 ; sur le parcours, ne doutons pas qu'Antoine LASCARIS se sera empressé au premier rang et n'aura pas manqué de proclamer à la ronde « *le Roi est mon cousin* ».

C'est avec un intérêt concupiscent qu'il aura appris que FRANÇOIS I^{er} avait mis au point à Bologne avec LÉON X un merveilleux concordat donnant au Roi la part du lion dans le choix des dignitaires de l'église, le Pape étant simplement chargé d'avaliser après avoir constaté que les personnes choisies remplissaient bien certaines conditions d'âge et de formation, étant entendu que par dérogation, les « *personnes sublimes* », parents du Roi ou dignitaires du royaume, n'y étaient pas soumises ! La « Pragmatique sanction de Bourges », d'ailleurs rarement appliquée, et qui donnait ce pouvoir principalement aux seuls Chapitres, disparaissait enfin.

Ainsi s'ouvrait une brèche qui allait permettre au pouvoir royal de laisser envahir toutes les dignités ecclésiastiques par les courtisans ou les enfants les moins dignes pour cela.

Un théologien⁽¹⁸⁾ s'exclame, je cite, « *on confie des milliers d'âmes à des enfants auxquels on ne donnerait pas à garder deux oiseaux ou deux pommes* »⁽¹⁹⁾.

Ce n'est naturellement pas complètement un hasard si l'année suivante, en 1517, je cite l'historienne Janine GARRISON : « *explose l'événement LUTHER* ».

(17) BOISGELIN le cite dans la liste des « membres d'honneur ».

(18) Pierre REBUFFI cité par J. THOMAS « le Concordat de 1516 ».

(19) On cite le cas d'un évêque de quatre ans, d'un archevêque de Reims de quatorze ans et d'un abbé du Mont-Saint-Michel de seize mois ! On cite aussi des « personnes sublimes » échappant à toutes conditions de formation théologique jusqu'au douzième degré de consanguinité avec le Roi !

L'attrait d'Avignon

La présence d'Antoine LASCARIS à Riez est encore attestée par les actes d'un Synode tenu en 1517, mais il n'y réside plus guère. Sa vie privée y soulevait-elle trop de réprobations ? Voulut-il se rapprocher d'une ville plus digne de sa parenté ? Ou faut-il enfin, comme on dit, « chercher la femme » ?

Toujours est-il que dès 1517, Antoine LASCARIS DE TENDE apparaît à Avignon et, peu après, il est nommé prévôt de Notre-Dame des Doms en charge du chapitre métropolitain⁽²⁰⁾, tout en conservant son siège de Riez et tous les bénéfices qu'il s'y était adjugés.

La cité des Papes est un carrefour où il peut côtoyer plus facilement les grands de ce monde et notamment FRANÇOIS I^{er} qui a pour notre ville, chacun le sait, une affection encombrante qui l'emplit de fierté mais vide ses caisses...

Voici donc Antoine LASCARIS de TENDE, évêque de Riez, devenu prévôt du chapitre d'un des plus beaux Archevêchés dont on puisse rêver : Avignon⁽²¹⁾ !

Il le restera jusqu'à sa mort. Cet archevêché échappe en principe aux effets du Concordat de Bologne, il est directement pourvu par le Pape qui doit néanmoins, et le plus souvent, composer avec le Roi de France. Julien de la ROVERE, qui en fut le fondateur en 1474, lui a donné un lustre incontestable et, nous dit Marc VENARD dans sa monumentale thèse sur l'église d'Avignon au XVI^e siècle, « *le Chapitre Métropolitain, magnifique, fait assez grande figure avec ses cinq dignitaires et ses seize Chanoines drapés de pourpre* ».

(20) L'abbé FERAUD, dans son Histoire de Riez, le dit prévôt d'Avignon dès 1517. Selon certaines notes manuscrites de l'abbé LINSOLAS (presbytère de Barbentane) Antoine LASCARIS est dit en Avignon en 1518. C'est le manuscrit (microfilm Ceccano MS 2392) du chanoine de Notre-Dame des Doms, J. J. SICARD (XVIII^e) qui retient la date de 1520 pour la prévôté alors que Gallia ne se dit sûr qu'à partir de 1522/1523. SICARD indique un successeur en 1527 mais il se trompe presque certainement car toutes les autres sources, Gallia, FERAUD et BARTEL notamment, laissent bien supposer qu'Antoine LASCARIS fut prévôt de Notre-Dame des Doms jusqu'à sa mort. FISQUET en le disant prévôt en 1527 n'a certainement pas voulu en faire une date de nomination.

(21) Simple coïncidence ? L'Archevêque d'Avignon, en ce temps là, était un certain Orlando de CARETTO et je me borne à constater que les LASCARIS leurs étaient alliés en la personne de Marguerite CARETTO, des Marquis de Finale, première des deux rudes épouses de feu l'illustre oncle Honoré.

L'archevêché d'Avignon relève d'une administration singulièrement complexe puisqu'il s'étend sur le Comtat Venaissin d'obédience papale, et déborde sur le Languedoc du Roi de France, sur la Principauté d'Orange et sur la Provence au sud de la Durance. Rappelons à ce sujet que l'Archevêque d'Avignon est le principal seigneur de Barbentane⁽²²⁾. Enfin, ce qui ne facilite rien, dans ce diocèse assez exceptionnel, on parle le français, le provençal, l'italien et, pour les clercs, le latin...

Marc VENARD, relève également : « *quelques Chanoines sont consciencieux et assidus, d'autres mènent au loin une carrière brillante* ». N'hésitons pas à classer Antoine LASCARIS dans cette dernière catégorie et nul ne sera surpris d'apprendre que les archives de l'Archevêché d'Avignon ne mentionnent rien de notable qui puisse être porté au crédit de ce prévôt.

Ne doutons pas qu'il aura su habilement se démarquer des perspectives, déplaisantes pour lui, ouvertes par des statuts synodaux à peine antérieurs à son arrivée, prémonitoires du Concile de Trente, et qui demandent aux clercs d'avoir un comportement plus pastoral, d'être des exemples pour les laïcs, de s'abstenir des plaisirs du monde et de renoncer à l'appât de l'argent.

Accordons lui le bénéfice du doute en supposant qu'il vient parfois « travailler » au Palais archiépiscopal, le Petit Palais, auquel Julien de la ROVERE, avait donné peu d'années auparavant son architecture quasi-définitive.

Quant à la position d'Antoine LASCARIS par rapport à l'humanisme, puis à la réforme naissante en Avignon, à défaut de témoignages précis, je ne prends guère de risques en disant que le tout devait lui sembler diabolique, aux antipodes des traditions familiales et irrémédiablement opposé à ses intérêts.

Il se trouve en effet qu'il débarque à Avignon au moment très précis où les thèses

(22) Il est arrivé dans l'histoire que le Comte de Provence, ou le Roi de France, fasse main basse sur les biens de l'Archevêché en Provence, notamment ceux de Barbentane, lorsque le Vice Légat n'est pas suffisamment empressé à servir les intérêts des maîtres de la Provence.

humanistes prospèrent dans une université locale en plein renouveau sous l'impulsion de maîtres tels qu'ALCIAT qui arrive de Padoue en 1517 et de Boniface AMERBACH qui nous vient de Bâle en 1520. ÉRASME est alors le maître à penser.

Dans le sillage de cet humanisme chrétien aux aspirations réformistes qui envahit les milieux intellectuels d'Avignon, malgré, ou à cause, d'un contexte religieux très conformiste, les concepts tranchés de LUTHER s'affirment aussi ; ils se répandent en Europe et vaudront à leur auteur d'être excommunié en 1520 par LÉON X.

AMERBACH est sensible à ces courants et un moine avignonnais, le franciscain François LAMBERT, « *une lumière de son ordre* » nous dit Marc VENARD, part pour Wittenberg en 1522, non sans avoir dénoncé les relâchements du clergé avignonnais dont Antoine LASCARIS, qu'il connaissait sûrement, peut être considéré comme le parangon.

Entre LUTHER et ÉRASME, on le sait, une ligne de fracture va se dessiner, et les Avignonnais comme tant d'autres, auront à se définir.

Avant de voir les résidences de notre évêque en Avignon et à Barbentane, signalons que qu'Antoine LASCARIS de TENDE se faisait alors construire à Riez un magnifique hôtel particulier (daté de 1523 sur ses murs) et en cours de restauration en 2015⁽²³⁾.

Les résidences avignonnaise et barbentanaise

Pendant ce temps, sans doute largement dépassé par le débat théologique, Antoine LASCARIS tente de préserver sa vie douillette dans ses deux résidences cossues.

La première est la livrée de Cambrai⁽²⁴⁾, aujourd'hui disparue, sur l'emplacement de laquelle sera construit au XVIII^e siècle l'Hôtel de Villeneuve, de nos jours le Musée

(23) Voir à ce sujet l'additif en fin d'étude. Cet hôtel dit de Mazan, contient des merveilles en gypserie.

(24) Elle doit son nom à Pierre d'AILLY, Cardinal de Cambrai, dernier occupant pendant la période pontificale. Un siècle avant Antoine, un Michel de BOULIERS, aussi évêque de Riez avait loué cette livrée pour une brève année ; sans doute ne faut il y voir qu'une simple coïncidence.

Calvet. Cette livrée avait son entrée principale sur l'actuelle rue Bouquerie, mais l'ensemble, avec verger, cour et tinel, allait jusqu'aux « lices », c'est à dire l'actuelle rue Joseph Vernet. Avant Antoine LASCARIS, et depuis au moins 1481, elle avait appartenu à un turbulent mercenaire basque, Manaud d'AGUERRE, qui avait fait un mauvais choix en se mettant au service du Roi de Lorraine lorsque ce dernier tenta de contester en Provence le pouvoir éphémère de Charles III, fils du Roi René. Après quelques pantalonades guerrières dans la région, Manaud d'AGUERRE, protégé de Julien de la ROVERE, obtint refuge en Avignon pour le plus grand déplaisir de Charles III de Provence et de Louis XI⁽²⁵⁾. Antoine fit l'acquisition de cette livrée auprès des héritiers de cet étrange Capitaine, sans doute vers 1520, et il y installa son domicile officiel.

Mais, le plus souvent possible, par le bac sur la Durance, Antoine LASCARIS de TENDE se fait mener à Barbentane, au château des archevêques d'Avignon⁽²⁶⁾ où il prend pour maîtresse Jeanne Bonne de Fresnes, femme de son chambellan Antoine de CASTELLAN !

C'est à Barbentane, alors que la peste sévit en Avignon en 1522, qu'il reste naturellement cloîtré, évitant certainement de rencontrer les humanistes qui s'y sont également repliés et qu'il doit fuir... comme la peste !

Les archevêques n'y résidant presque jamais, c'est là qu'il abrite sa vie privée, ses familiers⁽²⁷⁾ et, bientôt, sa maîtresse comtadine et la fille qu'elle va lui donner.

(25) Au sujet de Manaud d'AGUERRE voir LABANDE, Histoire d'Avignon au XV^e siècle et le mémoire du Marquis de FORBIN sur l'« Union de la Provence à la France » (Académie de Vaucluse 7^e série, T II, 1981)

(26) Rappelons que c'est Anglic GRIMOARD, évêque d'Avignon et frère du pape Urbain V, qui avait construit ce château en 1365 en terre provençale. Les évêques, puis archevêques, d'Avignon partagèrent donc pendant longtemps la seigneurie de Barbentane principalement avec les PUGET, les ROBIN et les MONDRAGON. Ils n'y habitèrent que rarement et il n'est pas surprenant de voir Antoine LASCARIS, prévôt du chapitre de la Métropole, y prendre ses quartiers. Plus tard, au XVII^e siècle le château s'étant délabré, il fut reconstruit ; de nouveau mal en point au XVIII^e siècle, la révolution lui portera le coup de grâce. Seule la tour, gloire et symbole de Barbentane, traversera les siècles ; les ROBIN l'achèteront au XIX^e siècle et elle se trouve toujours propriété de leurs héritiers qui habitent en contre bas, sur l'arrière de l'église.

(27) Parmi ceux-ci, Antoine de CASTELLAN (ou de CASTRO), son propre chambellan, parfois dit « du CHÂTEAU » une personnalité semble-t-il aux facettes multiples : « capitaine de Barbentane » (1534 et 1540) pour l'archevêque d'Avignon, argentier, probablement chanoine à Notre-Dame des Doms. Il était époux (selon « Armorial Général de Lorraine et du Barrois par Dom Ambroise Pelletier ») de « Jeanne BONNE » sœur de Pierre BON capitaine de galères et gouverneur de Marseille. (voir suite page suivante...).

Antoine LASCARIS coulait donc des jours heureux entre le Palais des Archevêques d'Avignon où l'appelait parfois un travail peu astreignant, la livrée de Cambrai réservée à ses mondanités et, pour sa vie privée, d'abord le château des archevêques à Barbentane, puis, en 1537, la maison acquise sur le Planet.

C'est alors qu'intervint dans sa vie un événement qui laisse un peu perplexe : le 12 janvier 1523 le Pape HADRIEN VI le nommait évêque de Beauvais, avec naturellement l'aval du Roi et, selon FISQUET, sur la recommandation de René de SAVOIE.

Certes l'évêché de Beauvais doit être considéré comme une fort belle promotion pour un évêque de Riez, mais tout laisse à penser que notre évêque, pourtant très sensible aux honneurs, n'a guère appelé de ses vœux un exil si lointain. Essayons donc de comprendre.

A Riez, Antoine LASCARIS avait pour prévôt le fameux Thomas-Innocent, fils naturel de l'oncle Marc. Trente années auparavant, on s'en souvient, lorsque l'oncle fut poussé hors du siège épiscopal au profit de son neveu Antoine, le vieil homme avait fait promettre qu'un jour la place serait laissée à son fils. Le temps a dû sembler bien long à ce prévôt, blanchi sous le harnois ; il ne voit plus guère son évêque qui, à Avignon, file le parfait amour avec Jeanne, tout en se cramponnant aux privilèges de son siège d'évêque à Riez.

Thomas-Innocent LASCARIS, sur place, trépigne d'impatience. Or en ce temps là, Sisteron avait pour évêque, Michel de SAVOIE, oncle de FRANÇOIS I^{er}, dont

(suite renvoi 27) Ils eurent un fils Antoine II de CASTELLAN apothicaire de Claude de France (1547-1575) et épouse du Duc de Lorraine. Antoine I^{er} de CASTELLAN se remaria avec Louise de GUIBERT vers 1520. Elle lui donna pour fils Honoré CASTELLAN, né à Barbentane, dit aussi « de Riez » ce qui n'est pas incompatible contrairement à ce que pense ACHARD dans son Dictionnaire de la Provence ; ce fut une sommité médicale de son temps et il mourut de fièvre en 1569 au siège de Saint-Jean-d'Angély. Il fit souche à Barbentane. Il y avait aussi à l'époque un Barthelémy CASTELLAN, archidiacre de Notre-Dame des Doms, en sympathie avec les humanistes, mort en 1544. Les rapports entre les LASCARIS et CASTELLAN, qui avaient des propriétés à Terrefort, sur Barbentane, sont souvent établis mais le lien éventuel entre ces « CASTELLAN » et la grande famille « de CASTELLANE » est très improbable. A noter que c'est par erreur que j'ai supposé dans ma communication sur les « MONDRAGON DE BARBENTANE » qu'Antoine LASCARIS logeait dans la maison claustrale (presbytère) de cette cité. Le château était en effet et à coup sûr son lieu de prédilection avant qu'il n'achète une demeure privée sur le Planet !

« Gallia Christiana » dit avec impertinence qu'il était, « *de ces personnages dont les familles se débarrassent en les jetant dans les Églises* ». Il venait d'être nommé à Beauvais, mais il mourut presque aussitôt sans jamais prendre ses fonctions. Le lobby des LASCARIS fixés en Haute-Provence fit sans doute le nécessaire pour qu'Antoine LASCARIS se voit proposer la place et soit ainsi obligé de laisser la sienne à son cousin Thomas-Innocent dont la macule originelle était oubliée, mais dont les mérites, sachons le, restaient notoirement médiocres. Antoine LASCARIS va quitter la région avec d'autant plus de regrets qu'il est au temps où s'achève à Riez son splendide hôtel particulier⁽²⁸⁾.

Une autre hypothèse, mais j'avoue y croire beaucoup moins, serait de supposer une initiative malicieuse du Pape HADRIEN VI, installé à Rome depuis l'été 1522. Ce Pape hollandais effrayait la Curie par son austérité et sa piété et faisait trembler bien des évêques en proclamant que désormais « *il entendait pourvoir les bénéfices de Prêtres et non les Prêtres de bénéfices* ». Pour le soulagement de certains, ce Pape mourut bien vite.

Mais, quelques mois avant, il avait donc eut le temps de nommer Antoine LASCARIS évêque de Beauvais, en lui laissant pour consolation, et en contradiction avec ses beaux principes, tous les bénéfices accumulés autour de Riez. Voulut-il, ce vertueux Pape, faire un exemple annonciateur du Concile de Trente en expédiant en un purgatoire, somme toute assez doré, un proche de FRANÇOIS I^{er} ? Mais en ce temps là, malgré les dénonciations véhémentes de LUTHER, les évêques n'avaient pas vraiment l'obligation de résider, en tous cas, pas celle de se hâter ! Antoine LASCARIS, alors que son idylle amoureuse avec Jeanne de FRESNES s'épanouit dans la douceur barbentanaise va s'accrocher dans le midi où vient de naître sa fille. Un an et demi passe avant qu'il ne se résigne à rejoindre ses ouailles beauvaisines qui, naïvement, le pressent de venir et qui avaient déjà accueilli en mai 1524 son émissaire en la personne d'Isnard d'ASTOUIN, Prieur de Saint-Julien de Riez. Thomas-Innocent LASCARIS, quant à lui, s'est aussitôt installé sur le siège épiscopal de Riez. Pour bien « verrouiller » la situation, il garde par précaution le titre de prévôt, nomme archidiacre⁽²⁹⁾ son fils Honoré, aussi illégitime que lui, et

(28) Hôtel dit de Mazan de nos jours. Voir l'additif en fin de l'étude.

(29) Certaines sources, notamment FISQUET, disent Honoré archidiacre dès 1518, par résignation d'Antoine. Malgré quelques petites frictions entre eux, Thomas-Innocent sera toujours assez reconnaissant envers son cousin Antoine et il en fera son héritier.

décide enfin, c'est un comble, qu'ils pourront à eux seuls constituer une Assemblée capitulaire valable !

Au printemps 1524, le charroi épiscopal d'Antoine LASCARIS s'ébranle d'Avignon pour la traversée de la France. On peut l'imaginer imposant ! Alors que son émissaire chevauche directement vers Beauvais, notre évêque fait le détour par Blois où, selon FISQUET, le 29 mai, il prête entre les mains du Roi le serment de fidélité auquel sont astreints les pairs du Royaume.

La Reine Claude est alors mourante et le Roi se prépare à la reconquête du Milanais perdu. C'est le temps où le Connétable de BOURBON, réfugié en Italie, s'est définitivement rangé au service de CHARLES-QUINT et envahit la Provence en juillet. Ce Connétable félon viendra buter sur une résistance indomptable des Marseillais, sur le courage de la noblesse provençale et, pour l'anecdote, sur le caractère bien trempé de la « passionaria » avignonnaise Madeleine LARTESSUTI, belle sœur fort probable de Jeanne de FRESNES, qui dépensera sans compter son énergie et son argent pour la défense du royaume⁽³⁰⁾.

Pendant ce temps FRANÇOIS I^{er} et son armée descendent la vallée du Rhône.

Le Roi fait courtoisement, mais fermement, demander les clés de la Cité des Papes, qui est fort apeurée à l'idée d'être le lieu de rencontre entre les armées belligérantes et un bref moment tentée par une velléité de résistance qui se traduira par la mise en place de quelques dérisoires canons sur les remparts.

En août le Vice-Légat et les Consuls font enfin parvenir une clé, celle de la porte Aurose, mais cette clé unique ayant provoqué quelques froncements de sourcils royaux, leurs émissaires retournèrent au galop chercher toutes les autres... et mesurèrent une nouvelle fois l'étroitesse du passage entre le désir d'indépendance et

(30) Madeleine LARTESSUTI, fille adultérine, avait épousé en 1492 Joachim de SADE qui fut Capitaine du palais des Papes en 1510. Le couple en vint à la rupture lorsque la relation de Madeleine avec le baron de SAINT BLANCART, officier de galères à Marseille, devint trop évidente vers 1514. Le baron fut plus tard Général des galères. Madeleine mit toute sa fougue et sa fortune au service du Roi en faisant armer des galères avec ses propres deniers. Cette « passionaria » finit par se séparer du baron et mourut à Avignon, en 1543. Un frère de Joachim de SADE, François, fut marié en 1530 avec Catherine de FRESNES, sœur presque certaine de Jeanne puisque toutes deux citées dans le testament de leur père Thibaut de FRESNES (ou FRAXINIS).

les aspirations regnicoles.

Le Roi, avec sa coûteuse escorte, vint donc en Avignon alors que son armée campait aux alentours le long de la Durance. BOURBON s'étant piteusement retiré au delà du Var, le Roi fit prendre la route pour Aix, Briançon, Pavie... et une cruelle captivité !

Il serait aussi, dit-on, venu à Barbentane, nouvelle qui n'aura pas manqué de mettre Antoine en rage d'avoir perdu une nouvelle occasion de se pavaner auprès de son cousin le Roi. C'est probablement de cette époque que datait la salamandre hélas disparue qui ornait la porte du Séquier⁽³¹⁾.

Louise de Savoie avait, à marche forcée, vainement tenté de rattraper son fils dans la vallée du Rhône pour le détourner d'un projet qu'elle pressentait funeste. Arrivant en Avignon au début d'octobre 1524, elle sut qu'il était trop tard, l'armée de FRANÇOIS I^{er} remontait vers les Alpes pour débouler sur Pavie, les ducs étaient jetés.

Entre temps, le 8 juillet, arrivant de Blois, Antoine LASCARIS de TENDE, avait fait son entrée triomphale à Beauvais en savourant à cette occasion son admission dans le cercle très restreint des douze pairs de France, ce titre étant historiquement attaché à l'évêché de Beauvais dont le détenteur est protocolairement chargé de porter le manteau du Roi lors d'un sacre, occasion qui, hélas, ne lui sera jamais offerte !

Le peuple de Beauvais et le Chapitre firent un chaleureux accueil à l'avignonnais d'adoption, mais interprétèrent mal les sourires patenôtres que prodigua leur nouvel évêque ! On allait voir, littéralement, de quel bois il se chauffait ! Sans doute après s'être voluptueusement glissé dans le manteau fourré d'hermine de pair de France, Monseigneur se mit très vite à l'œuvre et je ne saurai mieux décrire les événements que Madame le Directeur des Archives de l'Oise qui m'écrit ceci : «... *La situation se détériora rapidement : dès le 2 juillet, on rapporta aux Chanoines que le nouvel évêque, ou tout du moins ses officiers, dégradait et vendait à vil prix les bois de*

(31) BOUT DE CHARLEMONT dans son histoire de Barbentane dit même qu'à cette occasion le Roi vint chez le Seigneur de MONDRAGON : c'est une erreur, il n'y avait pas encore de MONDRAGON à Barbentane en ce temps là (voir ma communication sur les « Mondragon de Barbentane »).

l'évêché. C'était le début d'un continuel conflit entre le Chapitre et Antoine de TENDE : on reprocha à ce dernier de se faire payer la bénédiction des calices et ornements, de concéder les bénéfices à des membres de sa famille ou à ses familiers, de faire arracher des portes de l'église les affiches proclamant les indulgences, ... »
fin de citation.

Antoine fut égal, et, par ses pratiques simoniaques, sans doute supérieur, à lui même.

Il avait une rogne à passer en ce temps qu'il aurait bien préféré passer auprès de sa maitresse et sa toute jeune fille !

Nous avons vu plus haut que sa famille avait profité des nouvelles mannes qui s'offraient à Antoine LASCARIS ; citons le cas de son frère Jean, que nous avons vu en son temps, renoncer à la prévôté de Riez pour cause de mariage, mais qui, étant devenu veuf, se retrouve saisi d'une nouvelle vocation et... assis dans la stalle du Grand Archidiacre de Beauvais !

Sans pour autant en être gêné dans l'exploitation de ses richesses, Antoine ne fut que bien peu résident de son nouveau diocèse.

FISQUET, dans son ouvrage sur la « France pontificale » lui donne pour excuse de « *n'avoir pas été étranger aux négociations du traité de Madrid (14 janvier 1526) qui rendit la liberté à FRANÇOIS I^{er}* ». Ceci n'est pas impossible, tant de hauts personnages s'affairaient alors sur ce sujet, mais ne nous leurrons toutefois point sur l'importance de la participation d'Antoine LASCARIS qui n'est jamais cité par CHAMPOLLION-FIGEAC, incontournable référence en la matière⁽³²⁾.

On sait aussi qu'Antoine LASCARIS était présent à Avignon lors des cérémonies de relèvement du corps du bienheureux Pierre de LUXEMBOURG en 1527 en l'église des Célestins ; puisse la dépouille de ce Saint Homme l'avoir, quelques instants au moins, plongé en une pieuse perplexité !

(32) CHAMPOLLION-FIGEAC, La captivité de François I^{er} (1847). Les principaux furent François de TOURNON, archevêque d'Embrun, Jean de SELVE et Philippe de CHABOT (Amiral de BRION). Nous reverrons plus loin (affaire des Vaudois) François de TOURNON devenu Cardinal.

Les grandes manœuvres !

Reconquête de l'évêché de Riez, retour à Avignon et Barbentane.

Antoine LASCARIS DE TENDE avait donc, à Beauvais, étalé sans vergogne son irrépressible fringale de richesses. Nous allons maintenant l'admirer dans son art consommé de la diplomatie. Il est clair qu'il ne se plaît que dans le midi, qu'il a poussé à son comble l'exaspération des Beauvaisins et que ses chanoines vouent l'avignonnais aux gémonies !

En son fief de Riez les affaires ne vont pas non plus au mieux :

- Le 10 avril 1526 son cousin Thomas-Innocent LASCARIS, évêque et prévôt, meurt en l'instituant héritier. Mais les complots vont aussitôt bon train contre la dynastie des LASCARIS et BOULIERS ! Dans les heures qui suivent ce décès, c'est une vraie provocation, le chapitre élit un prévôt inconnu⁽³³⁾ non apparenté aux LASCARIS et, avec un zèle inhabituel, sans prendre l'avis de FRANÇOIS I^{er} qui vient à peine de rentrer de captivité, le Pape nomme un évêque de son seul choix ;
- Or Antoine LASCARIS, à défaut de titres, a conservé à Riez une foule de fructueux « bénéfices » et il a de bonnes raisons de s'en inquiéter ! Fort de l'appui du Roi qui ne manque pas à cette occasion de manifester sa mauvaise humeur auprès du pape, soucieux de mater les chanoines rebelles, il contraint le pauvre prévôt à une prompte démission et se fait désigner lui même comme prévôt ; il peut ainsi garder un pied dans la place, un œil vigilant sur un chapitre récalcitrant et une main protectrice sur ses bénéfices.

L'alerte aura été chaude et va le conduire à précipiter les événements : il n'est plus possible en effet d'être à la fois évêque de Beauvais, prévôt d'Avignon, habitant de Barbentane avec femme et enfants et maître de Riez sans en être évêque.

Il décide de reprendre son évêché ; faut il encore qu'il soit libre !

(33) Barthélemy CORVESI est en effet élu le 10 avril 1526 et devra se démettre en août entre les mains du pape et en faveur d'Antoine.

En un premier temps, en janvier 1530, sans doute y-a-t-il urgence, il abandonne son évêché de Beauvais contre celui de Limoges, diocèse dont il n'avait naturellement rien à faire et où il ne résida jamais. Les archives de Limoges n'ont gardé de cet épiscopat que la trace de deux procès, intentés par Pierre BENOIT, l'Official qu'il avait délégué, contre des « *tenanciers* » mauvais payeurs de redevances au diocèse. Cet Official avait sûrement été à bonne école auprès d'Antoine LASCARIS dans l'art de faire rendre gorge aux coquins. Le nobiliaire du diocèse de Limoges confirme qu'il ne vint jamais car « *il suivait la Cour de France* ». C'est bien là en effet qu'il pouvait au mieux nouer les fils de ses intrigues vers 1530 et 1531. Son titre de « Pair de France », tant qu'il fût évêque de Beauvais, lui conférait d'ailleurs à la cour bien des commodités et privilèges.

Cette cour de François I^{er} n'est pas encore cet ensemble très structuré et à étiquette rigoureuse qui n'apparaîtra qu'avec Louis XIV. La noblesse française vivait essentiellement sur ses terres ou à la guerre, elle ne faisait que passer parfois à la « cour », d'ailleurs très itinérante mais souvent sur les bords de la Loire. On allait à la cour pour régler quelques affaires avec le Roi ou ses proches ; être à la cour n'était pas encore un but en soi, une consécration suprême. La cour enfin était assez intellectuelle, c'était un choix du Roi, mais la courtoisie y existait bien sûr !

L'histoire ne nous le dit pas, mais je me plais à imaginer qu'il ait pu croiser à Blois, ma ville natale, Jean-André LASCARIS, le brillant humaniste et helléniste, qui vint longuement à la cour sur la recommandation de Guillaume BUDÉ. Il y aurait eu alors comme un brin de surréalisme dans la rencontre entre un vrai descendant des LASCARIS, Empereurs d'Orient, dont l'enseignement nous dit Marc VENARD, influença ALCIAT, et notre évêque-affairiste issu des « nouveaux LASCARIS ».

Revenons aux tractations engagées par Antoine LASCARIS.

Il va trouver un appui précieux en la personne de Claude FERRIER, Docteur en droit, un ami sûr, très proche du Vice-Légat, et qui était depuis quelques années son homme de confiance au sein du chapitre de Riez.

A Riez, le Pape avait bien fini par accepter l'élimination de l'évêque qu'il avait seul et imprudemment nommé⁽³⁴⁾, mais Antoine LASCARIS n'avait pu alors éviter la nomination d'un jeune homme de dix huit ans, bien en cour auprès de Louise de SAVOIE, dont il était l'aumônier⁽³⁵⁾. Les affaires allaient s'arranger car l'adolescent hérita d'un oncle qui lui laissait le diocèse d'Auxerre, mais, contre temps imparable, le Roi lui même offrait alors Riez à son propre confesseur⁽³⁶⁾. Notre personnage jouait donc de malchance et il fallait désormais trouver la faille en évitant de prendre de front un aussi redoutable confrère.

Il eut bien vite rapport suivant lequel cet importun, Robert CENALIS, lassait ses chanoines à Riez par des prêches d'une longueur insupportable et par une agaçante piété. Bien qu'apprécié par le peuple, il fut rapidement en butte à la colère et aux insolences du chapitre bien repris en main par Antoine LASCARIS qui en tirait habilement les ficelles.

Le pauvre évêque incompris et brocardé, assez ironiquement traité de « *Phénix des pasteurs* » et de « *nouveau Saint-Paul* », une fois mûrement conditionné, se vit proposer la bonne aubaine d'une mutation pour Avranches dont le titulaire, s'était vu convaincre de prendre Limoges offert par le toujours serviable Antoine LASCARIS...

Je soupçonne d'ailleurs très fort ce dernier d'avoir lui même monté la cabale.

Comble de l'ironie, c'est l'historien Honoré BOUCHE qui nous rapporte cette édifiante anecdote sans en avoir aucunement deviné tout le sel : le chapitre fit promettre que le nouvel évêque « *n'enseignerait point l'évangile et qu'il ne prêcherait point, disant que c'était le propre des moines et que c'était chose indigne à un évêque de prêcher* ».

(34) Christophe NUMALIUS, religieux et général de l'ordre des mineurs de l'Observance fut nommé par le Pape le 27 avril 1526, deux semaines après la mort de Thomas-Innocent ; il n'y resta que onze mois sans doute en raison des remontrances faites par François I^{er}.

(35) François de DINTEVILLE (Évêque de Riez : 1527-1530) ne vint sans doute jamais à Riez.

(36) Robert CENALIS, évêque de Riez de 1530 à 1532. Parisien d'origine, il avait été confesseur du Roi. Il remplit ses fonctions avec zèle, fut un prédicateur ardent et un écrivain remarquable en philosophie et théologie, prenant notamment part à la controverse sur l'hérésie. Il restera trente ans évêque d'Avranches au milieu d'une population normande apparemment plus compréhensive.

Dans les chaumières des LASCARIS on a dû longtemps se gausser de cette triste farce !

Il ne restait plus à Antoine qu'à récupérer sa bonne ville de Riez. C'était dès lors un jeu d'enfant. CLÉMENT VII, en avril 1532, ratifiait tout ce qu'Antoine avait fait proposer par le Roi. Le tour était joué et c'est bien notre Antoine LASCARIS qui refit son entrée à Riez le 31 décembre 1532, et non un autre Antoine comme le laisse supposer par erreur certains généalogistes mal inspirés⁽³⁷⁾. Quant à son frère Jean, veuf comme on sait et qui dans la tourmente a perdu son titre d'Archidiacre de Beauvais, il reçoit pour prix de sa fidélité, l'archidiaconat de Riez.

Pendant ces grandes manœuvres, Antoine, négociateur cauteleux, sut habilement tirer son épingle du jeu en prenant au passage de lucratives commissions pour les services qu'il se donnait l'air de rendre.

D'abord en quittant Beauvais pour Limoges, en fait nous l'avons vu pour la cour de France, il sut si bien mettre en valeur son « sacrifice » qu'il obtint de conserver dans le Nord une fort belle collection de « bénéfices » et « châtelainies ».

Enfin, en point d'orgue, Antoine ayant sans doute attristé ses interlocuteurs de la Cour sur son pauvre sort, se vit accorder en commende l'Abbaye de Sorrèze, riche haut lieu des Bénédictins dans le Tarn, dont l'évêque d'Avranches, expédié à Limoges, acceptait de se défaire pour montrer sa reconnaissance. Les choses ne s'étaient d'ailleurs pas faites sans mal et il avait fallu, à la rouerie d'Antoine, ajouter le savoir faire de Claude FERRIER agissant au nom du Vice Légat pour conclure à Lyon en décembre 1531⁽³⁸⁾ et en l'auberge judicieusement nommé du « Faucon d'or », un accord donnant satisfaction aux exigences d'Antoine LASCARIS.

(37) En effet le P. d'ANSELME et LA CHENAYE-DESBOIS, à la suite de l'ouvrage en latin de BARTEL, font des confusions fâcheuses en supposant deux Antoine différents pour les deux évêchés à Riez. Gallia Christiana notamment a parfaitement démontré qu'il s'agit bien du même Antoine ! Cela ne fait aucun doute.

(38) C'est BARTEL qui cite cette négociation, mais on ignore pourquoi elle se tint à Lyon en décembre 1531. Peut-être comme lieu intermédiaire avec Paris d'où venaient les émissaires de Robert CENALIS. FISQUET et FERAUD, traduisant mal BARTEL, selon mon avis et aussi celui des archives de Lyon, dit « Hôtel du Foulon d'or ». Claude FERRIER, avait été nommé au chapitre de Riez par Thomas-Innocent selon FISQUET. C'était, dit-on, un homme savant, sage et vertueux. Que faisait-il donc dans cette galère ? Les FERRIER seront présents en ce chapitre pendant plus d'un siècle.

Notons au passage que ces nominations de « commendataires » qui permettent au pouvoir royal d'offrir temporairement des sièges vacants d'ordres réguliers ont été considérées comme un désastre pour la vie monastique.

Notre évêque pouvait à nouveau vivre tranquillement à Barbentane et Avignon !

S'Il allait parfois à Riez, ce n'était point pour prêcher - il avait promis ! - mais tout simplement pour bien tenir en main son chapitre, ses biens et sa famille.

Ainsi aurait pu finir au mieux l'épisode dit des « grandes manœuvres » si les aléas de la vie n'avaient placé sur le chemin d'Antoine LASCARIS un autre évêque, à la cheville duquel il arrivait à peine. En effet, son conciliant successeur à Beauvais étant mort en 1535, c'est un certain Odet de CHATILLON, frère de l'Amiral de COLIGNY, qui prit la succession⁽³⁹⁾.

Antoine LASCARIS n'était qu'un enfant de chœur à côté de ce dernier, simple diacre devenu Cardinal et Archevêque de Toulouse à l'âge de dix huit ans, cumulant désormais Toulouse et Beauvais, très en vue à la Cour et, dit-on, « *symbole parfait des abus de l'époque* ».

Ayant découvert la liste impressionnante des « bénéfices » conservés par Antoine à Beauvais, fort indisposé par cette lecture, et en route pour ce diocèse, Odet de CHATILLON vint traiter du problème, à Barbentane semble t-il.

L'explication entre ce cardinal de vingt ans et Antoine LASCARIS qui en affichait plus de soixante, fut sans doute des plus vives ! Ce dernier dû restituer le tout en sauvant quand même une rente annuelle de 3 000 livres tournois⁽⁴⁰⁾.

(39) Gaspard I^{er} de COLIGNY, Maréchal de France (Fornoue en 1495 et Marignan en 1515), mort en 1522, eut notamment pour fils le cardinal Odet de CHATILLON-COLIGNY (1515-1571) et Gaspard II, amiral, qui se rallia à la réforme et périt à la Saint-Barthélemy en 1572 ; Gaspard II eut de son deuxième mariage, avec Jacqueline de MONTBEL, une fille Béatrix qui épousera en 1600 Claude-Antoine BON, fils de Pierre BON de FRESNES, aventurier avignonnais et capitaine de galères, parent de Jeanne de FRESNES. Nous en parlerons plus loin.

(40) Décédé naturellement bien avant Odet de CHATILLON, Antoine n'aura pas la satisfaction de savoir que les penchants ultérieurs du cardinal pour l'hérésie et son mariage qu'il fit par provocation en habit de Cardinal, lui coûteront sa pourpre et qu'il mourra en Angleterre empoisonné par son valet.

Intermède marseillais

Il faut reconnaître que l'on a parfois bien du mal à suivre notre évêque dans sa course fébrile aux honneurs et aux richesses.

En octobre 1533, revêtu de ses plus beaux atours et dûment pomponné, Monseigneur Antoine LASCARIS DE TENDE, des Comtes de VINTIMILLE, Ancien Pair de France, Évêque et Prévôt de Riez, Prévôt de Notre-Dame des Doms d'Avignon et d'autres lieux, Abbé de Sorrèze, Conseiller Clerc au Parlement de Provence et Lieutenant au Gouverneur, fait partie des cohortes de prélats qui accueillent sur le port de Marseille le Pape CLÉMENT VII et sa nièce Catherine de MÉDICIS, âgée de quatorze ans, promise en mariage au deuxième fils de François I^{er}, le futur HENRI II, adolescent de quinze ans.

Antoine LASCARIS sût habilement se faufiler dans les petits conciliabules fructueux qui entourèrent cette fastueuse cérémonie ; il obtint du Saint-Père le 13 novembre, d'une part un aimable compliment pour avoir si bien relayé à Riez son appel à la lutte contre le Sultan SOLIMAN, et, d'autre part et surtout, l'approbation des statuts de son diocèse de Riez, consacrant la mainmise familiale et confirmant tous ses bénéfices.

Est-ce en cette occasion qu'Antoine, toujours proche du Roi et de son cousin gouverneur de Provence, fit état de son étrange envie de posséder aussi la prévôté de Marseille, un diocèse dont les évêques connaissaient de sérieuses péripéties⁽⁴¹⁾ ? C'est bien possible et toujours est-il qu'elle lui est offerte un an plus tard en novembre 1534⁽⁴²⁾. Il se contentera d'y installer un procureur chargé de veiller à ses intérêts pendant trois années et n'y résidera jamais.

(41) Les documents de « Gallia Christiana » (Marseille) présentent une curieuse ambiguïté : après sa nomination en 1534, le 27 novembre 1535 deux procureurs différents se présentent à Marseille avec les bulles nécessaires comme représentant l'un le prévôt Antoine de TENDE et l'autre le prévôt André GAUSSI... Aucune autre référence ne parle d'Antoine de TENDE pour cette prévôté.

(42) Innocent CIBO, florentin d'origine, remet l'évêché en janvier 1530 à son frère Jean-Baptiste, tout en conservant la plupart des bénéfices et privilèges, puis il part assister au couronnement de CHARLES QUINT. Il était souvent en désaccord avec FRANÇOIS I^{er}. Jean Baptiste CIBO avait 26 ans en 1530, il ne fut qu'un évêque bien distant de son diocèse jusqu'à sa mort en 1550. Leur père était fils naturel de INNOCENT VIII et leur mère fille de Laurent de MEDICIS, dit le « Magnifique ». Pour des raisons inconnues, François I^{er} avait fait séquestre des biens temporels de ce diocèse, sanction qu'il leva en septembre 1536 ; on peut penser qu'Antoine LASCARIS ne fut pas étranger à cette décision.

Sans doute est-ce à cette époque que le bénéfice de la prévôté des collégiales de Barjols et de Pignans lui tombe du ciel. Il revendra d'ailleurs un peu plus tard cette dernière à un cousin⁽⁴³⁾ pour quatre cents écus d'or.

Il faut rappeler que la Provence connaissait à cette époque une période éprouvante.

CHARLES-QUINT, une nouvelle fois, avait franchi le Var en juillet 1536 et le Comte de TENDE, était obligé de se retirer en dévastant volontairement les campagnes pour affamer l'armée ennemie. FRANÇOIS I^{er} avec moins de ménagements, s'il se peut, qu'en 1524, fait occuper Avignon et installe à l'extérieur un gigantesque camp retranché appuyé sur le Rhône, la porte Saint-Lazare et les remparts nord-est.

Avignon et la Provence sortiront ruinées de cette période tragique. Sans grands combats, un peu honteux d'avoir été une fois de plus impuissant devant Marseille, CHARLES QUINT refranchira le Var.

La retraite d'Antoine LASCARIS

Antoine LASCARIS vieillit. Mais il reste très affairé quant à ses biens propres comme en témoigne un des rares documents originaux dont nous disposons, à savoir le texte daté de 1540 d'un accord avec le chapitre du monastère de Barjols sur la répartition des revenus de plusieurs prieurés.

Dès 1535, pour cause de fatigue, notre évêque de soixante deux ans, se fait offrir, ou peut-être imposer, un coadjuteur pour Riez avec promesse de succession. Naturellement, par respect des bonnes habitudes, c'est un cousin, Jean-Louis de BOULIERS⁽⁴⁴⁾, qui est l'héritier désigné. Jean-Louis de BOULIERS ne ressemble

(43) La collégiale de Pignans et le monastère de Barjols dépendaient de l'évêché de Fréjus ; Antoine LASCARIS vendit Pignans à son cousin Hélion de TENDE (de VILLENEUVE et d'ESPARRON), père d'Honoré, futur vicaire de Jean Louis de BOULIERS.

(44) Jean-Louis de BOULIERS avait alors 23 ans ; il était fils de Louis et de Mérite de TRIVULCE. Il fut évêque élu, mais, semble t-il, jamais sacré. Après la mort d'Antoine LASCARIS il ne semble pas avoir résidé à Riez qui fut administré par le grand Vicaire Honoré de VILLENEUVE-ESPARRON. FERAUD rapporte que ce Vicaire résidait chez les BOULIERS à la Tour d'Aigues. On dit que Jean-Louis de BOULIERS mourut empoisonné en 1550 ainsi que son grand Vicaire mort en 1549.

guère à Antoine LASCARIS, ce n'est pas pour autant un saint homme ! C'est, nous dit-on, « *un homme de guerre bien plus fait pour combattre à la tête d'une compagnie de gendarmes que pour gouverner un diocèse* ». Il sera coadjuteur pendant plus de dix ans, jusqu'à la mort de l'évêque en titre en 1546. Nous retrouverons notre homme un peu plus loin en une inattendue circonstance.

Antoine LASCARIS, qui est toujours prévôt de Notre-Dame des Doms⁽⁴⁵⁾, vit essentiellement à Barbentane avec sa maîtresse et sa fille. En 1537 il acquiert en cette cité une demeure personnelle, soit que le château des Archevêques lui soit apparu comme manquant d'intimité, soit que l'Archevêché lui en ait retiré l'usage, mais cette dernière hypothèse est peu vraisemblable : en effet le nouvel Archevêque, Alexandre de FARNESE, est âgée de quinze ans et ne résidera pratiquement jamais en Avignon, encore moins à Barbentane.

C'est à Jean de PANISSE⁽⁴⁶⁾, issu d'une famille de la principauté d'Orange, lui même Docteur en droit de l'Université d'Avignon et Viguier de cette ville, qu'il achète en 1537 une maison bordant l'intérieur des remparts de Barbentane.

Une longue recherche, dont j'ai parlée dans ma communication sur les « MONDRAGON de Barbentane », m'a conduit à la conviction qu'il s'agit de nos jours d'un bloc de trois demeures très anciennes entre le Planet et le Paty, et dont la façade ouest dispose d'un admirable panorama sur le Rhône⁽⁴⁷⁾.

Progressivement Antoine LASCARIS s'installe sur ce « Planet » de Barbentane et aménage sa nouvelle demeure. Il y vit avec sa fidèle Jeanne de FRESNES, dite BONNE, et sa fille Jeanne ; ses familiers et serviteurs envahissent le quartier. C'est là qu'en 1542 ou 1543 il marie sa fille avec le jeune et brillant seigneur, Paul d'ALBERT de MONDRAGON.

(45) « Gallia » fait état d'un successeur, Antoine IV de TERTULLE, en place en 1549 et 1551, mais on ignore la date de prise de possession. L'abbé FERAUD dans son Histoire de Riez confirme bien qu'Antoine fut prévôt d'Avignon jusqu'à sa mort.

(46) Jean de PANISSE, Baron de Maligeai, Gouverneur de la Principauté d'Orange pour René de Châlon, Primicier de l'Université d'Avignon et Viguier de cette ville, marié à Alix de PAZZIS, teste en 1544. Il était fils de Dominique. Son fils Guillaume et son petit fils Gabriel (tué au combat de Saint-Gilles) furent des compagnons d'armes de Paul d'ALBERT DE MONDRAGON pendant les guerres de religion. Les PANISSE avaient des biens sur Barbentane.

(47) Au sujet de cette demeure du Planet, voir ma communication sur les MONDRAGON DE BARBENTANE (Mémoires de l'Académie de Vaucluse, année 1995).

Jeanne de FRESNES, mourra quelques mois plus tard. Paul d'ALBERT DE MONDRAGON, avec son parent par alliance, l'évêque Jean-Louis de BOULIERS, rejoint l'armée française qui va en Piémont battre les Impériaux à Cérises en 1544. Pour la première fois, mais non la dernière, il laisse seule sa jeune épouse qui, nous y reviendrons, trouvera bien vite d'agréables remèdes à sa solitude !

1545, année funeste pour les Vaudois. Les LASCARIS et les BOULIERS déchirés.

Antoine LASCARIS, désormais âgé, n'aura aucun rôle direct dans l'affaire des vaudois qui va éclater en 1545 mais je voudrais en rapporter ici quelques intrications peu connues avec des personnages notables des familles BOULIERS et LASCARIS.

Jean-Louis de BOULIERS, l'évêque-soldat, curieux coadjuteur d'Antoine à Riez, fils d'un BOULIERS dit « de CENTAL » du nom d'un marquisat piémontais, appartenait à une famille qui serait, dit-on, à l'origine de la venue dans nos contrées d'un grand nombre de Vaudois chargés d'exploiter leurs terres⁽⁴⁸⁾. La mère de Jean-Louis de BOULIERS, Mérite de TRIVULCE⁽⁴⁹⁾, veuve de Louis II de BOULIERS, une femme indomptable, dite la « Dame de CENTAL », demeurant au château de la Tour d'Aigues, fut outrée de la sauvagerie du tristement célèbre Baron MAYNIER d'OPPEDE, Président du Parlement de Provence, et proclama ses sentiments avec une rare vigueur, notamment lors du fameux procès qui l'opposa à MAYNIER et lors duquel, Jean-Louis, son fils, l'évêque-soldat, fut son avocat.

Elle accusa notamment MAYNIER d'avoir eut cette férocité par vengeance du refus qu'elle avait opposé de lui donner une de ses filles en mariage. Or MAYNIER, avait

(48) AUDISIO dans son étude sur les « Vaudois en Luberon » considère que les Vaudois étaient là bien antérieurement aux BOULIERS apparus en pays d'Aigues au moment du mariage de Jeanne d'AGOULT avec Antoine René de BOULIERS vers 1480, ce dernier en devenant Seigneur à partir de 1503. Mais il ne prend pas assez en compte, me semble t-il, le fait que Louis I^{er} de BOULIERS, père d'Antoine-René, fit l'achat du Vicomté de Reillanne en 1429 et reçut la seigneurie de Beaumont en 1437. Ce Louis I^{er} avait d'ailleurs un oncle Michel, évêque de Riez depuis 1416 ce qui prouve une grande ancienneté de présence en Provence.

(49) Mérite de TRIVULCE avait un lien de cousinage avec Antoine de TRIVULCE, vice-légat en Avignon, partisan déterminé de la répression contre les Vaudois. Peut être tenait-elle son caractère de feu son père, redoutable Maréchal de France que FRANÇOIS I^{er} laissa en disgrâce à la fin de sa vie.

alors en première noce épousé une nièce bien aimée d'Antoine LASCARIS⁽⁵⁰⁾ et l'historien GAUFRIDI, s'émerveillant de la belle carrière du Baron, n'hésite pas à la mettre largement sur le compte des faveurs que lui valaient ce mariage. Parmi les soutiens actifs de MAYNIER, relevons le célèbre cardinal de TOURNON que nous avons rencontré plus haut, alors évêque d'Embrun et négociateur, peut être avec Antoine LASCARIS, de la libération de FRANÇOIS I^{er} par le traité de Madrid.

Les LASCARIS, à l'évidence proches de MAYNIER, et les BOULIERS, furent alors des familles déchirées. Je laisse à la sagacité des lecteurs le soin de refaire l'histoire en répondant à cette question : Les Vaudois auraient ils été massacrés si le Baron MAYNIER d'OPPEDE avait épousé la fille de la Dame BOULIERS de CENTAL au lieu de la nièce d'Antoine LASCARIS ?

Mais nous n'en terminerons pas avec l'affaire des Vaudois sans évoquer un ultime lien qu'elle eut avec la famille des LASCARIS. En effet, parcourant différents ouvrages anciens sur ce drame, j'ai découvert que parmi la soldatesque de MAYNIER, outre le tristement célèbre Baron de la GARDE, dit le « Capitaine PAULIN », se trouvait un certain Pierre BON, dit de FRESNES, Baron de MEVOUILLON, aventurier avignonnais, capitaine de galères, Gouverneur de Marseille, frère de Jeanne de FRESNES, maîtresse de l'évêque⁽⁵¹⁾, Pierre BON était marié à Marguerite de ROBIN, fille d'un seigneur de Barbentane⁽⁵²⁾.

Pierre BON, en quête de chiourme, était donc venu en pays vaudois pour faire ses emplettes de galériens en vue d'une incroyable équipée maritime qui, quelques mois plus tard, le verra avec 25 galères marseillaises affronter en Manche la flotte du Roi d'Angleterre.

J'ai de bonnes raisons de penser qu'Antoine LASCARIS, grâce à ses relations, lui

(50) Il s'agit de Louise de VINTIMILLE, fille de Yolande LASCARIS de TENDE, sœur affectionnée d'Antoine, qu'il avait lui même marié à Riez en 1495, lors de son premier épiscopat, avec Bertrand de VINTIMILLE-MARSEILLE. Le Baron MAYNIER fut veuf à une date inconnue et se remaria avec Madeleine de CASTELLANE, fille d'Honoré.

(51) C'est « l'Armorial général de la Lorraine et du Barrois » au nom de « Antoine du Château » (ou Castro, ou Castellan) qui nous révèle ce lien.

(52) Dont le frère, Antoine de ROBIN épousera en 1583 une Marguerite de BOULIERS, fille de Claude BOULIERS et de Anne de PORCELET et petite fille d'Antoine de BOULIERS marié en 1545 à Françoise de FORBIN. GARGANELLO dans ses truculents courriers sur la vie libertine à Avignon nous parle de Marguerite de ROBIN comme étant morte de la coqueluche et en couche.

avait dix ans plus tôt, sauvé la vie lorsqu'il fut arrêté pour trahison sur le port de Marseille avec un forban du nom de JONAS qui eut la tête tranchée. Bien plus tard, cet homme courageux et illettré, sera Gouverneur de Marseille où il mourra de la peste en 1578.

Jeanne et Melchione, tel père, telles filles !

Il nous faut maintenant revenir sur la descendance d'Antoine LASCARIS.

Bien que « Gallia Christiana » les disent connus de tous à Riez, on ignore en vérité les enfants qu'Antoine y eut au début de son premier épiscopat et je n'évoquerai ici que deux filles dont la première est issue de Jeanne de FRESNES dite « BONNE » épouse infidèle d'Antoine de CASTELLAN, chambellan de l'évêque⁽⁵³⁾.

Jeanne LASCARIS de TENDE, élevée à Barbentane sous le nom de « Jeanne Bonne », reçoit de son père une donation importante chez le Notaire BIJAUDY⁽⁵⁴⁾ juste après son mariage avec Paul d'ALBERT DE MONDRAGON en 1542 ou 1543. La légitimation par le Roi n'interviendra qu'en juillet 1544 après que son jeune époux et son compagnon d'armes Jean-Louis de BOULIERS, l'évêque-soldat, se soient distingués à la bataille de Cérisoles en février. Cette légitimation précise que Jeanne n'entretenait plus de rapports avec son mari depuis deux ans à la naissance de l'enfant.

On sait peu de choses sur les premières années du jeune couple.

En 1545 Paul d'ALBERT fait un discret passage dans les troupes qui pourchassent les Vaudois et il y a tout lieu de penser que les ponts sont alors rompus avec les BOULIERS.

A partir de 1553 et jusqu'en 1565, le truculent Seigneur Marco-Tullio GARGANELLO, secrétaire particulier du légat Alexandre de FARNESE, nous décrit complaisamment le laisser aller nonchalant de la société avignonnaise en

(53) Voir « Armorial général de Lorraine et du Barrois ».

(54) Les BIJAUDY furent notaires à Barbentane pratiquement sans discontinuer de 1511 à 1759. Beaucoup de leurs actes sont aux archives départementales des Bouches du Rhône.

général et le plaisir particulier que lui procure « la MONDRAGONA », l'épouse de Paul de MONDRAGON, qu'il retrouve soit à Barbentane, en l'absence du guerrier, soit dans la demeure que les grands notables du Palais lui ont, bien généreusement, offert en 1563 sur le Plan de Lunel⁽⁵⁵⁾.

On peut également attribuer à Antoine LASCARIS, et sans grand risque d'erreur, la paternité d'une certaine Melchione LASCARIS de TENDE, assez coquine Prieure du couvent Sainte-Praxède dont elle laissa dangereusement dériver une discipline à laquelle elle ne se faisait guère elle-même⁽⁵⁶⁾.

Remords et mort d'Antoine LASCARIS de TENDE

Antoine LASCARIS n'aura donc pas connu les fantaisies libertines de ses filles.

En sa demeure du Planet de Barbentane, il passe le plus clair de son temps à compter ses écus d'or et à scruter le panorama sur le Rhône dont il peut mieux profiter depuis que l'archevêque d'Avignon, seigneur principal du lieu, l'a autorisé à percer des fenêtres dans les remparts. Mais cet homme, qui compte si bien, sait aussi que ses jours lui sont également, et parcimonieusement comptés. Le notaire BIJAUDY vient parfois en voisin de la toute proche rue Pujade⁽⁵⁷⁾ afin de l'aider à mettre un peu d'ordre dans ses affaires et sa conscience.

Le 24 novembre 1545, dans son testament⁽⁵⁸⁾, c'est un nouvel Antoine LASCARIS,

(55) Le Vice-Légat et Fabrice SERBELLONI, général des armées du Pape, font ce cadeau sans bourse délier puisqu'ils s'approprient sans autre forme de procès la maison d'un Sieur VALOBRIS, huguenot, entre l'actuelle rue Dorée et le Plan de Lunel (archives de l'archevêché aux archives départementales).

(56) Sur l'Histoire du couvent Sainte-Praxède, voir « Annales d'Avignon et du Comtat » 1914-1916, par PANSIER.

(57) La demeure des BIJAUDY à Barbentane est située vers le milieu de la rue Pujade presque en face de l'impasse Bonjean. Il s'agit d'un bloc de maisons aujourd'hui divisées, qui ont sur leur arrière une cour donnant sur une petite impasse qui a son origine rue Croix Blanche. Au fond de cette impasse, on aperçoit cette cour, en ruines, et on devine une certaine splendeur d'antan !

(58) BARTEL et FERAUD ne rapportent que les dispositions « ecclésiastiques » du testament et l'on ignore le contenu « familial » qui figure peut-être dans un autre document non trouvé. Certains datent ce testament de 1541 : c'est probablement une erreur. On note que peu après la mort d'Antoine, Honoré d'ESPARRON DE VILLENEUVE, son parent, vicaire général de Riez, se voit crédité du titre d'« abbé commendataire de Sorrèze », mais il n'est pas exclu qu'il ait pu le tenir de Claude FERRIER. C'est chez Honoré d'ESPARRON à Riez (aujourd'hui maison Castellane) que fut signée la transaction pour réduire la dette.

enfin effleuré par le doute qui nous apparaît : « *considérant qu'il pourrait avoir omis de faire le devoir à Dieu et aux sujets, pourquoi son âme pourrait être chargée...* » et il fonde « une messe perpétuelle et quotidienne au grand autel de Riez » à laquelle il entend voir consacrer mille écus d'or par ses héritiers. Puis il expose toutes les dettes, pas moins de trois mille deux cent écus d'or, qu'il a contractées envers son chapitre de Riez et qu'il préfère voir régler par ses héritiers faute sans doute d'avoir eu la force d'âme de le faire lui même !

Pauvre chapitre, parfois rebelle, toujours maté, auquel, pour sa famille et lui même, il avait pendant des décennies soustrait tous les produits bénéficiers, laissé payer d'innombrables frais et même emprunté son apport dit « personnel » à l'occasion de la construction de sa cathédrale⁽⁵⁹⁾ ! On imagine le désarroi des héritiers et on rapporte qu'une pénible négociation se déroula au cours de laquelle la dette fut ramenée à 500 écus seulement. Le rapport de force restait en faveur de la famille !

Après une vie bien remplie dont cinquante six ans d'épiscopat, la mort de l'évêque Antoine LASCARIS, devenu un discret vieillard de Barbentane, apparaît presque comme un non-événement. Il s'éteint dans cette cité le 25 juillet 1546 à l'âge de soixante treize ans et il sera inhumé à Avignon au caveau des prévôts et chanoines à Notre-Dame des Doms.

La même année mourrait LUTHER...



Armes des Lascaris, empereurs byzantins : Aigle à deux têtes.

(59) Ce chapitre restera encore longtemps chasse gardée de la famille, puisque la prévôté détenue par Antoine LASCARIS jusqu'à son dernier souffle, passera à Jean-Baptiste de VINTIMILLE-MARSEILLE, petit fils de Yolande, sœur d'Antoine LASCARIS et à des générations de ses descendants jusqu'en 1682 !

Conclusion

Je conviens volontiers en conclusion que l'évêque Antoine LASCARIS DE TENDE n'a guère marqué son époque et nul, je crois, ne s'était jamais vraiment soucié de ce personnage assez banal pour son temps.

Mais ce n'est pas lui même, je pense, qui doit rester pérenne, mais, hélas et collectivement, tous les « Antoine LASCARIS » qui encombraient alors notre Église et dont il n'aura été que l'archétype. Pendant que nous cheminions avec lui, il nous aura fait rencontrer tout ce que la Réforme eut alors à reprocher à tant de dignitaires de l'Église.

Certes, nous devons bien nous garder de généraliser et reconnaître que l'époque nous propose aussi quelques bien belles figures de prélats, parmi lesquelles on peut relever celle de Jacques SADOLET, évêque de Carpentras et contemporain d'Antoine LASCARIS.

Nous devons aussi souligner combien, à l'évidence, fut calamiteuse l'irruption du pouvoir royal dans le haut clergé.

Ces personnages, dans une histoire qu'il faut bien assumer, n'en restent pas moins une des causes importantes des secousses auxquelles l'église catholique fut soumise en ce tréfonds de son histoire ; fallait il, en définitive, que son socle soit solide pour y résister !

Pour le mot de la fin, ce banal, mais je crois symbolique fait divers : par un destin, sans doute plus juste que cruel, et par une nuit de mai 1842, la cathédrale de Riez, œuvre de Marc et Antoine LASCARIS, s'écroula toute seule, irrémédiablement !

Denis Martin, mai 2019

Bibliographie

Archives et bibliothèques (manuscrits) :

- Archives paroissiales (dossier AP 15) et municipales de Barbentane ;
- Archives départementales des Bouches-duRhône (cote B38 serena fl 150 v pour la légitimation de J. Lascaris) et minutes notariales du Notaire BIAUDY (cote 422 E) ;
- Archives départementales du Vaucluse (notamment fonds archevêché, série G) ;
- Bibliothèque municipale Ceccano. Nombreux manuscrits dont : MS 841, 5128, 5511, 6327 (Jeanne de FRESNES), MS 6334 (accord sur le prieuré de Barjols), MS 1882 (BOULIERS) MS 2502 et 2392 (Notre-Dame des Doms) ;
- Bibliothèque Méjanès, Ms 1151-1157 (Généalogies par JB HAUTIN) ;
- Bibliothèque Inguebertine MS 710 (L 637) et 1850 (LASCARIS) ;
- Bibliothèque du Musée Arbaud (Aix en Provence) : MS 707 A 1 (BOULIERS)
- Archives de la Haute Vienne (courrier privé) ;
- Archives de l'Oise (courrier privé) ;
- Archives du château de Blois (courrier privé) ;
- Courriers privés avec des chercheurs de Mane et le propriétaire de la « Citadelle ».

Académie de Vaucluse et Revues régionales :

- « Académie de Vaucluse », « François I^{er} et la ville d'Avignon » 1894 ;
- « Académie de Vaucluse », « Les Rois de France et Avignon » T.VII 1986-87 ;
- « Académie de Vaucluse », « La vie avignonnaise au XVI^e siècle d'après la correspondance de Boniface AMERBACH », J.GIRARD, 1957-58 ;
- « Académie de Vaucluse », « La légation d'Avignon » par T. XVIII ;
- « Annales d'Avignon et du Comtat » (1914-16) : Histoire du monastère de Sainte-Praxède ;
- « Annales d'Avignon et du Comtat » (1922-25) : La correspondance de Garganello éditée par Fernand BENOIT ;
- « Mercure de France » août 1909 Les indiscretions de Garganello par Charles SAMARAN ;
- « Provence Historique », « J. de SADE et Madeleine LARTESSUTI » N° hors série, 1956.

Ouvrages religieux généraux :

- BAUDRILLART, Dict d'histoire et de géographie ecclésiastique ;

- JACQUEMET, Encyclopédie « le Catholicisme » ;
- « GALLIA CHRISTIANA » : Sisteron, Avignon, Marseille, Toulon, Arles ;
- COTTINEAU, répertoire des Abbayes et Prieurés ;
- EUG et HAAG, La France Protestante ;
- DELUMEAU, Naissance et affirmation de la réforme.

Histoire locale de Riez :

- FERAUD (abbé), Histoire de Riez (1885) ;
- BARTEL Simon : « Historica chronologiae praesulum sanctae Regiensis ecclesiae nomenclatura », 1636 ;
- FISQUET, La France pontificale (21 vol.) Tome VII (Digne et Riez) ;
- HEYMES M., Églises et chapelles de Riez des origines à nos jours ; Bulletin n° 18 (1995) ;
- Association pour l'étude et la sauvegarde du patrimoine religieux de Haute-Provence

Ouvrages généraux Avignon et région :

- GIRARD J., Évocation du vieil Avignon ;
- LABANDE, Avignon au XV^e siècle ;
- VENARD Marc, L'Église d'Avignon au XVI^e siècle (thèse en 5 vol.) 8°86.661 Ceccano ;
- LINSOLAS, Histoire de Barbentane ;
- BOUT DE CHARLEMONT, Histoire de Barbentane ;
- BALINCOURT, Avignon de 1520 à 1560 (mémoires de Louis et Balthazar de MERLES) ;
- PANSIER, Les rues d'Avignon ;
- PANSIER, Les livrées cardinalices ;
- BARJAVEL, Dictionnaire biographique du Vaucluse ;
- CHEYLAN et GANNE, Le château de la Tour d'Aigues ;
- AUDISIO, Les vaudois en Luberon ;
- H. ROLLAND, Généalogie des BOULIERS ;
- RIPERT MONCLAR, Le siège de Mévouillon en 1626 (Ceccano 8°47 859) ;
- PANISSE-PAZZIS, Histoire des Comtes de TENDE.
-

Dictionnaires biographiques et nobiliaires :

- HOEFFER, Dictionnaire de biographie générale ;
- ROMAN d'AMAT, Dictionnaire de biographies françaises ;
- GOURDON de GENOUILHAC, Nobiliaire des Bouches-du-Rhône ;

- CORTEZ, Les grands Officiers de Provence (1921) ;
- MASSON, Dictionnaire biographique des Bouches-du-Rhône ;
- MICHAUD, Biographie universelle ;
- BAILLY, Dictionnaire des communes du Vaucluse ;
- NADAUD Joseph, Nobiliaire du diocèse de Limoges ;
- D'ANSELME, Histoire de la maison royale de France et des grands officiers de la couronne ;
- CLAPIER et BOISGELIN, Chronologie des cours souveraines de Provence ;
- LACHENAYE DESBOIS, Dictionnaire de la Noblesse ;
- ARTEFEUIL, Histoire héroïque de la noblesse de Provence ;
- PITHON-CURT, Histoire de la noblesse du Comté Venaissin (1734-1750) ;
- BRIANCON (Robert de), État de la Noblesse de Provence ;
- **Armorial Général de Lorraine et du Barrois par Dom Ambroise PELLETIER**

Ouvrages sur FRANÇOIS I^{er} :

- CASTELOT, François I^{er} ;
- Ch. TERRASSE, François I^{er} ;
- CHAMPOLLION-FIGEAC, La captivité de François I^{er} (1847) ;
- REY, Histoire de la captivité de François I^{er} (1837) ;
- LA SAUSSAYE, Histoire du château de Blois ;
- THIBAUT Pascale, La Bibliothèque de LOUIS XII au château de Blois (cahier de la bibliothèque municipale de Blois) ;
- J.M.CONSTANT, Vie quotidienne de la noblesse française au XVI^e et XVII^e siècle.

Ouvrages sur la Provence :

- BOUCHE, Histoire de Provence (1664) ;
- NOSTRADAMUS, Histoire de Provence ;
- LOUVET, Histoire des troubles de Provence (1679) ;
- GAUFRIDI, Histoire de Provence (1699) ;
- MORERI, Grand Dictionnaire Historique.

Plan d'Avignon de 1618